que valent vos trésors ?

Des chaussures nationales à glisser sous le sapin

René, de Blois, nous interroge sur des chaussures nationales. Aymeric Rouillac, rappelle la petite histoire de cette production de la Grande Guerre.

Le commissaire-priseur Aymeric Rouillac. (Photo NR)

Le cuir se faisant rare et cher, un modèle standardisé est adopté par tous les fabricants du pays. (Photo Maître Rouillac)

L'envoi de René nous plonge dans une page insolite de notre histoire : celle des chaussures nationales, nées dans un contexte de privations, mais aussi de résilience et d'ingéniosité. Cette paire, achetée par la mère de notre lecteur pour son propre frère, alors prisonnier de guerre, témoigne d'un effort collectif pour traverser une période troublée. Nous sommes en pleine Première Guerre mondiale. La France, mobilisée sur tous les fronts, doit rationner ses ressources. Le cuir, utilisé pour les besoins militaires, devient rare et cher. Pourtant, il faut continuer à chausser la population civile, durement touchée par la guerre. C'est ainsi qu'en 1917, le gouvernement lance une initiative sans précédent : la création des « chaussures nationales », un modèle standardisé adopté par tous les fabricants du pays.

500.000 paires par mois

Fabriquées à partir des surplus de cuir de l'armée, ces chaussures élégantes sont conçues pour être accessibles au plus grand nombre grâce à leur prix réduit. Avec une production atteignant 500.000 paires par mois, elles deviennent l'un des symboles d'une époque difficile, où l'effort collectif primait. Elles évoquent aussi une autre tradition, celle de déposer des souliers devant le sapin la nuit de Noël : une coutume remontant à saint Nicolas, figure légendaire du 3e siècle, qui aurait glissé des pièces dans les chausses que trois fillettes pauvres avaient laissées près de la cheminée. Cette histoire inspira à Coca Cola un personnage publicitaire aujourd'hui bien connu des enfants : le Père Noël !

La fête de Noël, dont l'Église a fixé la date au 25 décembre dès l'an 354, pour contrer les rites païens du solstice d'hiver, est devenue une célébration de la lumière et de l'espérance, marquée par la venue de l'Enfant Jésus. Ces chaussures font écho à ce message : leur histoire est celle d'une sœur qui, en les choisissant, espérait des jours meilleurs pour son frère, captif loin des siens.

Élégant malgré la guerre

D'une grande rareté à l'état neuf, ces chaussures nous rappellent à la fois les difficultés de l'époque et le souci de rester élégant malgré tout. N'ayant jamais été portées, elles mériteraient de figurer dans un musée consacré à la Première Guerre mondiale ou à l'histoire de la mode. Quant à leur valeur, bien qu'aucune vente aux enchères n'en n'ait encore répertoriées, une mise à prix **autour de 100 €** semble être un point de départ raisonnable. Mais leur véritable richesse réside ailleurs : elles racontent une histoire familiale, ponctuée par l'attente, l'espoir et l'amour fraternel. Alors, ensemble, glissons nos souliers au pied du sapin et profitons de ce temps de partage et de retrouvailles en famille pour célébrer la venue de la lumière. Joyeux Noël à tous !

pratique

> Vous avez un objet à proposer à notre expert : envoyez-nous ce que vous connaissez sur celui-ci, ainsi qu'une (ou plusieurs) photo en format jpeg (d'un poids compris entre 250 et 500 Ko) sur la boîte mail : tresors41@nrco.fr (attention, tresors sans accent).
> Vos coordonnées sont indispensables à la prise en compte de votre demande, mais vous pouvez réclamer l'anonymat en cas de publication.

justice

Les décisions du tribunal de commerce

Lors de son audience du vendredi 20 décembre, le tribunal de commerce de Blois a pris les décisions suivantes.

Liquidations judiciaires (1). SARL DVI (garage poids lourds) à Villefranche-sur-Cher ; Mickaël Reversé (bar-tabac) à Lunay ; Le Marmara (restauration rapide) rue du Bourg-Neuf, à Blois ; société AK Clean (entreprise de nettoyage) à Naveil ; société Les Maisons Batibal (construction de maisons individuelles) route de Château-Renault, à Blois ; société Hura Immobilier (agence immobilière) à Montoire ; société Martins Ravalement (maçonnerie générale) à Marcilly-en-Beauce ; société Optimo (développement de franchises) avenue Maunoury, à Blois ; société Thierry Morchoine consulting (holding) rue Saulnerie, à Vendôme ; société Lapinov (start-up de logiciels) à Saint-Aignan.

Redressements judiciaires (2). SARL Lavrier (maçonnerie générale) à Valencisse (Orchaise) ; SAS H.F.E (travaux de plâtrerie) rue Alain-Fournier, à Romorantin ; SAS Construction Maison Avenir (maçonnerie générale) rue de Selles, à Romorantin ; société Asian Gate (jeux vidéo, mangas) rue Haute, à Blois.

Procédure de sauvegarde (3). Shepa 41 (holding) à Soings-en-Sologne.

Conversions en liquidations. Actimo Conseil (agence immobilière) rue Saulnerie, à Vendôme ; Styl'barber (coiffeur) à Selles-sur-Cher ; Pub L'Incontournable (restauration traditionnelle) à Neung-sur-Beuvron.

(1) Procédure applicable à tout débiteur se trouvant en cessation de paiements et dont le redressement judiciaire est manifestement impossible.
(2) Pour résoudre la situation d'une entreprise qui ne se trouve plus en mesure de faire face à ses dettes, mais dont la situation n'est pas totalement compromise.
(3) Réservée aux entreprises qui ne sont pas en état de cessation de paiements mais qui rencontrent des difficultés qu'elles ne peuvent surmonter et qui sont de nature à les conduire à la cessation de paiements.

VOTRE JOURNAL NE PARAÎTRA PAS

MERCREDI 25 DÉCEMBRE

Noël